



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 18.01.2024 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 18.01.2024 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : M. VIALLET. P. ECAILLE. C. GROGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. E. LEE. M. VUILLERMOZ

Absents excusés : G. LEGAY. MC. COUTURIER. D. JULLIARD

Secrétaire de séance : S. JUHEN

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2024.001	Vente d'objets reçus de l'association Patrimoine Mijoux suite à sa dissolution	approuvée
2024.002	Choix des agences immobilières pour la vente de l'immeuble de la Fruitière	approuvée
2024.003	Approbation de la convention de droit d'usage dans le cadre de la construction du réseau public Fibre Optique des communes de l'Ain à signer avec le SIEA	approuvée
2024.004	Mandat à la présidente du Centre de gestion pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective	approuvée
2024.005	Délibération portant modification du tableau des emplois et des effectifs	approuvée

Mijoux, le 19.01.2024

Martine VIALLET, maire